

Paris, le 03 février 2021

NOTE AUX RÉDACTIONS

Amélie de MONTCHALIN, Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques
se rendra à la Préfecture de région Ile-de-France et de Paris
le mercredi 03 février

Renforcement des mesures d'application du télétravail dans la fonction publique de l'Etat

Le Premier ministre l'a dit vendredi soir à l'issue du Conseil de défense et de sécurité nationale : « *le télétravail doit être renforcé dans les entreprises et administrations* ». Amélie de Montchalin l'a réaffirmé, nos efforts, individuels et collectifs, constituent des remparts efficaces dans cette lutte contre l'épidémie. L'administration y prend toute sa part et se doit d'être exemplaire.

Le télétravail demeure la règle dans la fonction publique, c'est une arme clé contre le virus, aucun relâchement n'est possible. Amélie de Montchalin a demandé à toutes les administrations qui le peuvent **d'augmenter sans attendre le nombre de jours télétravaillés**. La semaine passée, 42% des agents hors enseignants et police ont télé-travaillé au moins un jour dans la semaine. Mais le nombre de jours de télétravail par semaine reste insuffisant.

Elle se rendra dans les services administratifs de la préfecture de Paris et d'Ile de France et **s'assurera du respect effectif des impératifs sanitaires et des modalités d'accompagnement des agents**.

À la suite de sa visite et du conseil de défense tenu ce matin, la ministre de Transformation et de la Fonction publiques **annoncera de nouvelles mesures pour renforcer le télétravail dans la fonction publique**.

Déroulé prévisionnel :

16h15 Arrivée de Mme Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Lieu: Préfecture de Paris et d'Île-de-France 5 Rue Leblanc 75015 Paris

16h35 Temps d'échange avec les agents du SIDSIC (SGAMM) – 1^{er} étage
Bilan des équipements en postes de télétravail – Bureau 1A30 puis salle serveurs

Ouvert à la presse

16h45 Temps d'échange avec les agents du SRH (SGAMM) – 5^{ème} étage
Bilan de la mise en place du télétravail

Ouvert à la presse

16h55 Temps d'échange avec les agents du Secrétariat Général aux Politiques Publiques

Suivi des missions en télétravail, Bureau de la coordination

Ouvert à la presse

17h05 Point presse

Hall de la préfecture

Accréditation obligatoire auprès du secrétariat presse du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques via l'adresse mail suivante : presse.mtfp@transformation.gouv.fr avant le mercredi 03 Février à 14h30.

Port du masque obligatoire